Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213503345-20261118-D2026126-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 18 novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Mise en ligne le :

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 22
Votants : 28
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, AUBRY Céline, BLIN Stéphane, BONNAFOUS Catherine, BROSSAULT Pascal, CAÏTUCOLI Christiane, CLAUDON Benoît, COUDRAY Jean-Luc, FERCHAUD François, GAIO Sandrine, GAULTIER Anthony, GAUTHIER Rozenn, LE GOC Yann, LE GUENNEC Jean-Michel, LE JOLIFF HOMO Marine, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, MAINGUET Etienne, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SOUQUET Éric, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla ;

Procurations de vote et mandataires : COURTEILLE Marie-Estelle ayant donné pouvoir à VALLÉE Priscilla, DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à BONNAFOUS Catherine, DEGUILLARD Julie ayant donné pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, JACQUES Gaylord ayant donné pouvoir à BROSSAULT Pascal, PAISANT Anicette ayant donné pouvoir à CLAUDON Benoît, VIGNAU-LAULHERE Hélène ayant donné pouvoir à GAIO Sandrine ;

Absents : EON-TCHAVTCHAVADZE Rozenn.

Madame Christiane CAÏTUCOLI est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Quentin BARNABÉ, Directeur Général des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 12 novembre 2026) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point n°14

Délibération n°2026-126. MARCHÉS PUBLICS : Désignation des membres de la commission consultative des marchés publics

Rapporteur : Etienne MAINGUET

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-21 et L. 2121-22 relatifs respectivement aux modalités de désignation des membres et à la composition des commissions municipales ;
VU la délibération n°2026-043 du 30/03/2026, relative à la création et constitution de la commission d'appel d'offres ;
VU la délibération n° 2026-125 du 18 novembre 2026 portant création d'une commission consultative des marchés publics, dénommée « Commission des marchés » ;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a décidé d'instituer une commission consultative chargée d'émettre un avis sur certaines procédures de passation des marchés publics de la commune ;

ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213503345-20261118-D2026126-DE

CONSÍDERANT qu'il convient de désigner les membres de cette commission, dans le respect du principe de représentation proportionnelle permettant l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;
CONSÍDERANT que la commission est composée du Maire, Président et de cinq membres titulaires ainsi que cinq membres suppléants, désignés parmi les conseillers municipaux.

Proposition d'une liste unique avec les candidatures suivantes :
Membres titulaires :
Etienne MAINGUET
Yann LE GOC
Jean-Michel LE GUENNEC
Christiane CAITUCOLI
Aude MAHEO

Membres suppléants :
François FERCHAUD
Jean-Luc COUDRAY
Priscilla VALLEE
Anicette PAISANT
Gaël LEFEUVRE

La commission conserve un rôle exclusivement consultatif et ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel en matière d'attribution des marchés publics.

Après en avoir délibéré à l'UNANIMÍTE, le conseil municipal décide
DE VALIDER le vote des membres titulaires, comme suit :
Membres titulaires :
Etienne MAINGUET
Yann LE GOC
Jean-Michel LE GUENNEC
Christiane CAITUCOLI
Aude MAHEO
DE VALIDER le vote des membres suppléants, comme suit :
Membres suppléants :
François FERCHAUD
Jean-Luc COUDRAY
Priscilla VALLEE
Anicette PAISANT
Gaël LEFEUVRE

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Christiane CAITUCOLI

Le Maire,
Benoît CLAUDON

THORIGNÉ FOUILLARD ★ ILLE-ET-VILAINE ★

ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard